

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
SUR RÉTABLISSEMENT PERSONNEL**

Sur la commune de **MARSEILLE** (13011), quartier la Valentine, 11 rue Centrale

**UNE MAISON DE VILLE** cadastrée section 871 E n°22 lieudit Montée des Camoins pour 49 ca consistant en une maison à usage d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée d'une surface de 68,87 m<sup>2</sup>, avec petite cour sur le derrière composée au rez-de-chaussée, d'un hall d'entrée, d'un placard, d'un séjour et d'une cuisine et au premier étage d'un dégagement, de trois chambres, d'une salle d'eau et WC, combles au-dessus.

---

**MISE A PRIX : 190.000,00 €**

**(CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS)**

**avec faculté de baisses successives de quart et de moitié en cas de carence d'enchères.**

---

**ADJUDICATION FIXÉE AU MERCREDI 8 JUILLET 2026 à 9 h 30,**

à l'audience des ventes du Juge de l'exécution du **Tribunal Judiciaire de Marseille,**

25 rue Edouard Delanglade, Salle n° 8, 13006 **MARSEILLE,**

où les biens immobiliers ci-dessus désignés seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.

---

**OCCUPATION :** Les biens immobiliers sont occupés par la débitrice.

**CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :**

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 29 avril 2026 au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille où il peut être consulté. Le cahier peut également être consulté au cabinet de l'avocat poursuivant ou, directement, sur le site **www.ctcavocats.fr**.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de Marseille